

Les éléments financiers

Avis de la commission de contrôle des comptes et des placements financiers

En 2018, deux réunions de la commission ont porté sur le bilan de l'année 2017 et le budget prévisionnel de l'année 2019.

- Bilan comptable 2017

La vérification des écritures comptables et le bilan sont confiés à l'impartialité de la société d'expertise comptable RSM dont le rapport ne peut connaître aucun conflit d'intérêt. La commission de contrôle des comptes et placements financiers se saisit de ces données pour vérifier la concordance de chaque poste avec le budget prévisionnel voté pour cette année-là et questionne le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général lorsqu'un poste marque un écart significatif entre la prévision et la dépense ou la recette.

Les réunions des 15 et 16 mai 2018 ont permis de porter un regard sur la comptabilité du Conseil national et des conseils régionaux, de constater que celle-ci correspondait bien au budget prévisionnel adopté, de demander au Conseil national d'approuver ces comptes et de donner quitus au Trésorier Général pour sa gestion.

- Budget prévisionnel 2019

La commission s'est réunie les 20 et 21 septembre 2018.

Tous les postes de charges d'exploitation sont évalués sur la base de nos neuf dernières années de fonctionnement, soit de l'année 2009 à 2017 incluses.

La commission fait deux propositions concernant la cotisation ordinale : un maintien à 330€ ou une augmentation de 6€, soit 336€. Ces augmentations sont proposées, en tenant compte : de l'inflation, de l'augmentation des charges et des nouvelles dotations des régions, ainsi que de la nécessité de consolider les réserves de l'institution. La proposition retenue en Conseil national d'octobre 2018 est la deuxième, soit la cotisation à 336€ pour l'année 2019.

La commission de contrôle des comptes et des placements financiers analyse tous les postes du budget afin de contenir au mieux les dépenses et d'arriver à l'équilibre financier par le seul apport en recettes que sont les cotisations tout en tachant d'optimiser le fonctionnement de l'institution.

Compte-rendu in extenso de la commission de contrôle des comptes



COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES ET DES PLACEMENTS FINANCIERS Réunion du jeudi 25 et du vendredi 26 avril 2019

Présents : Bernard BARBOTTIN
Dominique GUILLON
Alain MIOLANE
Philip MONDON

Ont été entendus :
Éric PROU. — Président.
Gilbert LE GRAND. — Trésorier général.
Ariane N'YOKA. — Responsable de la comptabilité nationale.
Frédéric MARY. — Responsable de la comptabilité régionale.

Ordre du jour : comptes de résultat 2018 (national, régions, combinaison).

La réunion du jeudi 25 avril débute à 9 h 30 : les comptes nationaux et comptes combinés.

Les membres de la commission, encore une fois insistent sur le fait de ne pas avoir reçu les documents comptables en temps voulu afin de préparer en amont cette importante réunion voulu par la loi (article L 4132-6 du Code de la Santé modifié par la loi 2009-879 du 21 juillet 2009). Nous comprenons bien sûr que la réorganisation des régions ait impacté l'emploi du temps de tous, mais il ne faut pas oublier les obligations légales auxquelles nous sommes contraints.

Madame COUTURIER et Monsieur AUPIC, représentants de la société RSM (cabinet comptable de l'ordre), présentent aux membres de la commission, aux responsables de la comptabilité, Madame N'YOKA et Monsieur MARY ainsi qu'à Monsieur Gilbert LE GRAND (Trésorier général), les comptes annuels pour l'exercice 2018 du CNOPP ainsi que les comptes combinés c'est-à-dire tenant compte de l'ensemble des comptes des CROPP, CIROPP et du CNOPP.

Le fait marquant pour 2018 est bien sûr la restructuration, rendue obligatoire par la réforme territoriale de 2016, ayant entraîné des charges exceptionnelles heureusement sagement provisionnées en 2017 (reprise d'une grosse partie de cette provision pour 190 k€). Cette restructuration a obligé à une double clôture des comptes une fin juin (clôture des anciennes 21 régions et du CNOPP) et une fin décembre (clôture des 12 nouvelles régions et du CNOPP).

Autre charge non récurrente, mais toujours anticipée, les élections (annonce, bulletin de vote, dépouillement, frais postaux et pour la première fois honoraire d'huissier pour la certification des résultats dans chaque région).

L'étude du compte de résultat global du CNOPP pour tout 2018 ne montre aucune anomalie notable, les évolutions significatives de certains postes ont toutes une explication logique.
Le comparatif budget 2018 et compte de résultat 2018 ne présente, lui non plus, pas d'écart réellement significatif et pratiquement toujours en relation avec les évolutions du compte de résultat.

Le poste ressources s'accroît de 3.70% par une augmentation significative du nombre de cotisants (plus de 800) et par une récupération importante des impayés sur les années antérieures. Le poste résultat financier baisse de 50% (en parallèle avec les taux bancaires de plus en plus bas.)

Les évolutions positives, des postes achats et charges externes sont pratiquement toutes en relation avec la restructuration et les élections, mais sont normales et non récurrentes.

Les charges de personnel sont en diminution significative, mais non récurrentes (arrêts de maladie et congés de maternité).

La dotation aux régions (subvention de fonctionnement et quotité) augmente de près de 200 k€. Ces fonds correspondent d'une part, à l'assèchement des comptes des régions supprimées (sommes redistribuées et réparties dans toutes les nouvelles régions en fonction du nombre de professionnels), et d'autre part l'apurement des avances faites à certaines régions dans les années passées.

Les réserves financières de l'institution s'élèvent à 2 381 599 K€. Elles sont placées sur des comptes à terme (épargne longue) pour 2 200 000 € et sur un compte livret (pour leur liquidité) pour 181 599 K€. Le résultat financier est de 17 481 € contre 33 742 € pour 2017 (baisse importante des taux).

La réunion du vendredi 26 avril débute à 9 h 30 : les régionaux.

Dans la mesure où, d'une part la Commission de contrôle des comptes n'a pas pu disposer des comptes en temps et en heure, et où, d'autre part cette année était une année de transition (nouvelles régions), il nous est impossible de faire stricto sensu une étude des comptes régionaux.

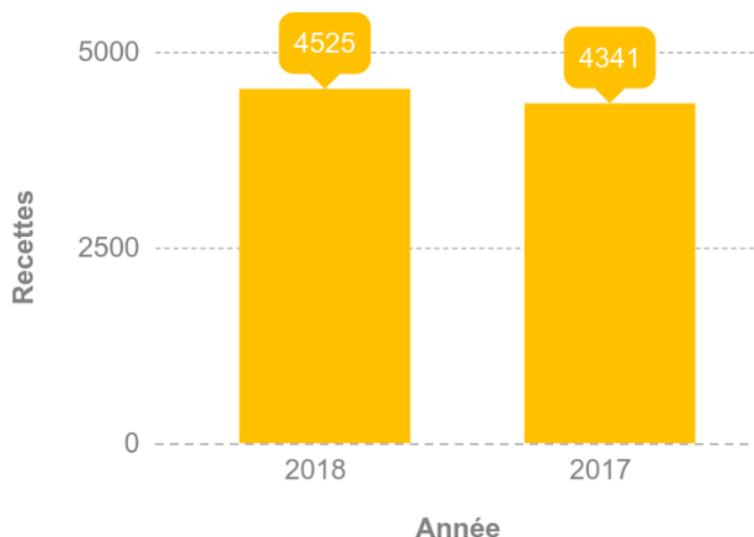
Nous ne pourrons le faire qu'en 2021 avec la comparaison des comptes (évolution des balances) 2019/2020.

La commission vous préconise de voter les comptes tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter l'excédent de 381k€ au report à nouveau.



Quelques chiffres clefs de la comptabilité 2018

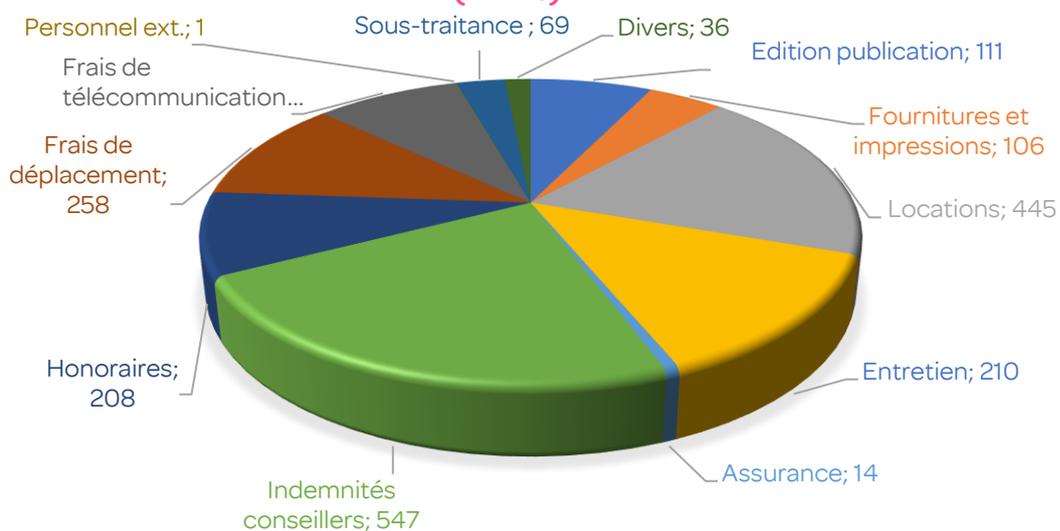
RECETTES ANNUELLES DE L'INSTANCE (EN K€)



Les recettes de l'Ordre sont en totalité constituées des cotisations que payent les professionnels. Ces cotisations financent l'activité globale de l'Ordre (le CNOPP et ses CROPP et CIROPP).

A noter que la cotisation 2018 est de 330 € contre 328 € en 2017.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES COMPTES COMBINÉS (EN K€)



Année 2018 = 2 377 K€

Année 2017 = 2 009 K€

Soit une évolution de : +18%

Synthèse de l'activité combinée

	2018	2017	Évolution
Produits de fonctionnement	4 462 K€	4 306 K€	+4%
Charges de fonctionnement	2 377 K€	2 009 K€	+18%
Impôts et taxes	135 K€	133 K€	+1%
Charges de personnel	1 535 K€	1 549 K€	-1%
Résultat d'exploitation (a)	309 K€	565 K€	
Résultat financier (b)	19 K€	35 K€	-45%
Résultat exceptionnel (c)	88 K€	-218 K€	
Impôt société (d)	-3	-2	-250%
Résultat de l'exercice	412 K€	380 K€	+8%

L'Ordre (Conseil national et conseils régionaux) présente pour l'exercice 2018 un résultat excédentaire de 412 K€.

Les comptes combinés au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et notamment les règlements du Comité de Règlementation Comptable 99-02 et 02-12. Les comptes présentés ci-après résultent de la combinaison des comptes de l'ONPP, entité combinante, et des comptes des 12 entités régionales dites CIROPP.

Les comptes combinés de l'année 2017 présentaient un résultat excédentaire de +380 K€, contre + 412 K€ cette année.

Quant au CNOPP, il a un résultat excédentaire de 381K€ (contre 331K€ en 2017 et 12K€ en 2016).

Comptes combinés au 31 décembre 2018

Les comptes combinés de l'exercice 2018 du Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues ont été certifiés, sans aucune réserve, par le commissaire aux comptes (Cabinet GVA).

Compte de résultat 2018 (en €)

en Euros	31/12/2018	31/12/2017
Prestations de services	0	0
Cotisations	4 461 790	4 305 892
Subventions d'exploitation		0
Reprise de provision d'exploitation et Transferts des charges	48 311	19 867
Autres produits d'exploitation	15 006	15 398
Total Produits d'Exploitation	4 525 107	4 341 157
Autres approvisionnements	0	0
Autres achats et charges externes	2 376 969	2 009 215
Impôts et taxes	134 544	133 308
Charges de personnel	1 535 228	1 549 256
Dotations aux amortissements et provisions	110 662	69 631
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	58 427	13 885
Total Charges d'Exploitation	4 215 790	3 775 294
Résultat d'Exploitation	309 318	565 864
Produits Financiers	18 644	35 342
Charges Financières	13	4
Résultat Financier	18 631	35 338
Résultat Courant Avant Impôts	327 949	601 202
Produits Exceptionnels	568 693	13 087
Charges Exceptionnelles	481 100	231 454
Résultat Exceptionnel	87 593	-218 367
Impôt sur les Bénéfices	3 046	2 670
TOTAL DES PRODUITS	5 112 444	4 389 586
TOTAL DES CHARGES	4 699 949	4 009 422
Résultat Net	412 495	380 164

Comptes du CNOPP au 31 décembre 2018

Les comptes annuels 2018 du Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues ont été certifiés, sans aucune réserve, par le commissaire aux comptes (Cabinet GVA).

Compte de résultat 2018 (en €)	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue	4 231	3 438
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 231	3 438
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Autres produits	4 505 179	4 318 190
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 509 410	4 321 628
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	51 601	
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	1 560 560	1 308 427
Impôts, taxes et versements assimilés	69 151	69 695
Salaires et traitements	450 873	474 216
Charges sociales	204 247	215 922
Dotations aux amortissements sur immobilisations	100 261	57 252
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	1 868 699	1 675 299
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 305 392	3 800 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	204 018	520 815
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré		
Déficit supporté ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		

Autres intérêts et produits assimilés	17 481	33 742
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	17 481	33 742
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		
2 - RÉSULTAT FINANCIER	17 481	33 742
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	186 537	487 073
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	422 407	1 603
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	422 407	1 603
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	259 928	222 309
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	259 928	222 309
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	162 479	-220 706
Impôts sur les bénéfices	2 910	2 382
TOTAL DES PRODUITS	4 949 298	4 356 973
TOTAL DES CHARGES	4 568 230	4 025 504
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	381 068	331 469